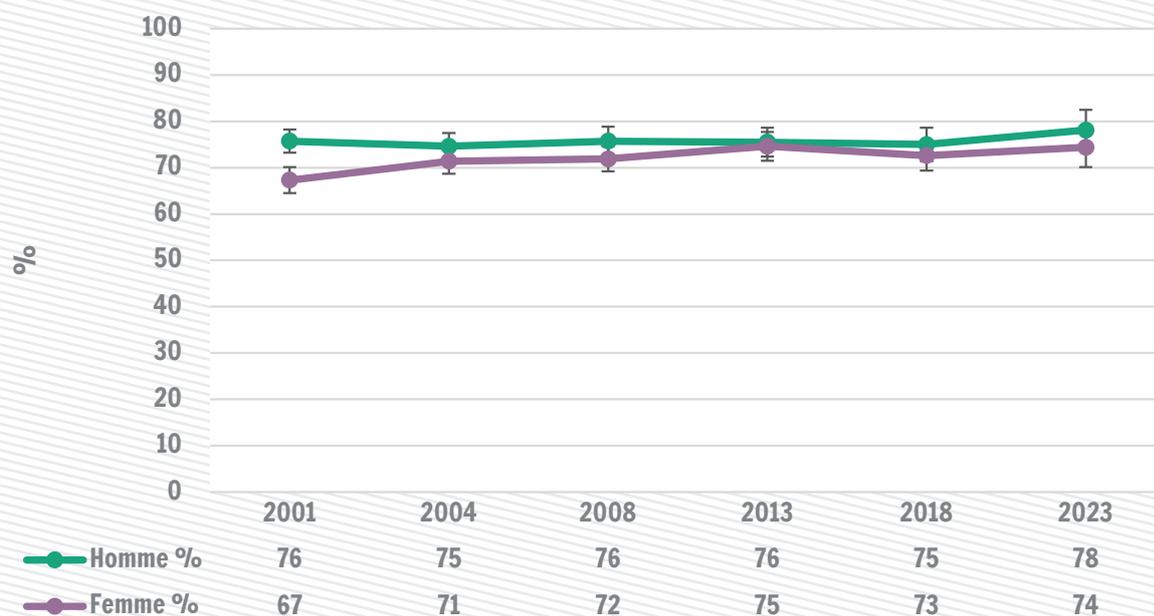


Santé perçue

76%

En 2023-2024, 76 % de la population wallonne se déclare en bonne ou en très bonne santé selon l'Enquête nationale de santé

Evolution de la proportion de la population se déclarant en bon ou très bon état de santé, par sexe de 2001 à 2023, en Wallonie



Sources : Enquête Nationale de Santé, 2001 à 2023-2024 Sciensano ; Calculs : Hisia

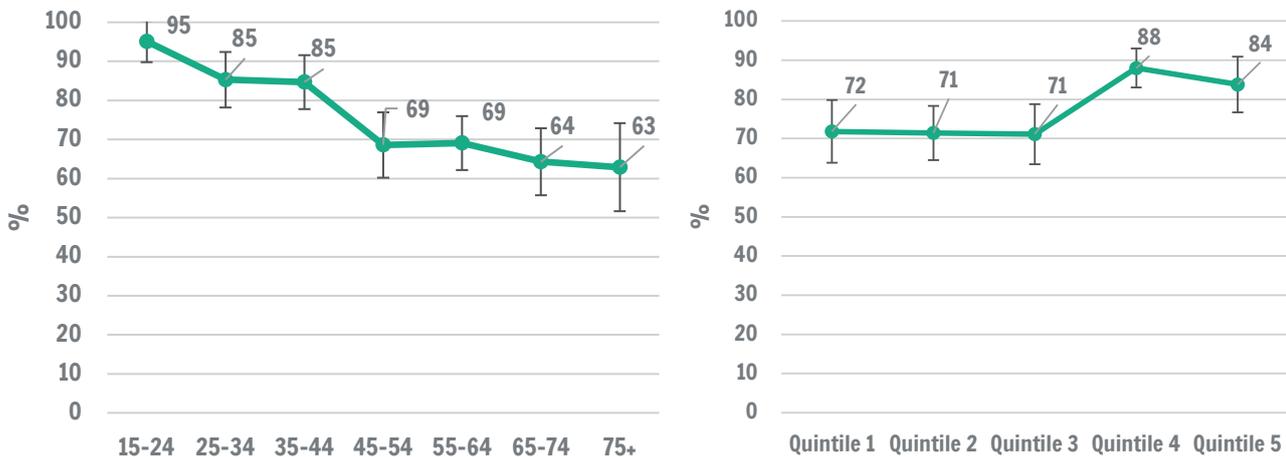
Les données de l'Enquête nationale de santé permettent d'étudier la perception qu'ont les Wallonnes et les Wallons de leur état de santé.

Lors de la dernière enquête, réalisée en 2023 et 2024, trois quarts des Wallons (76 %) de 15 ans et plus évaluent leur propre santé comme étant bonne à très bonne. À titre de comparaison, les valeurs belge (78 %) et flamande (79 %) ne sont pas statistiquement différentes.

Cette proportion est stable au cours des dernières enquêtes de santé depuis 1997 et les différences entre hommes et femmes ne se marquent pas dans cet indicateur.

Santé perçue

Proportion de la population se déclarant en bon ou très bon état de santé, par âge (à gauche) et par quintile de revenus (à droite), en Wallonie en 2023-2024



Sources : Enquête Nationale de Santé, 2023-2024 Sciensano ; Calculs: Hisia

On observe une diminution progressive de la bonne santé perçue avec l'avancée en âge et une rupture assez nette entre la tranche d'âge 35-44 ans et la suivante, 45-54 ans.

Une analyse de la santé par quintile de revenus permet de constater une différence importante de la perception de la santé entre les personnes appartenant aux trois premiers quintiles par rapport à celles appartenant aux deux quintiles de revenus supérieurs, soit 72 % pour le premier quintile versus 84 % pour le dernier quintile.

Définitions et sources

Les indicateurs présentés dans cette fiche sont issus de l'Enquête nationale de santé, menée tous les quatre à cinq ans par Sciensano depuis 1997.

La santé perçue est mesurée à partir de la question : « Comment est votre état de santé en général ? » Les réponses possibles sont Très bon, Bon, Ni bon, ni mauvais, Mauvais, Très mauvais. Les résultats présentés dans cette fiche regroupent les réponses Très bon et Bon. L'estimation du revenu du ménage auquel le répondant appartient est calculée en additionnant les montants reçus selon les différentes sources identifiées par le responsable du ménage lors de l'entretien. Les ménages sont ensuite regroupés selon leur niveau de revenus de telle manière que chaque groupe contienne 20 % des ménages. Les barres d'erreur présentées sur les graphiques correspondent aux intervalles de confiances à 95 %.

Pertinence et limites

Les limites de ces indicateurs sont liées aux limites des enquêtes par interview. La première est une limite d'échantillonnage et de non-réponses. L'échantillon est tiré sur base du domicile connu des résidents en Belgique inscrits au Registre national. Les personnes ne figurant pas dans cette base de sondage sont *de facto* en dehors de l'échantillon. Les ménages collectifs sont exclus de la base de sondage, comme les prisonniers ou les personnes vivant en institution à l'exception des personnes âgées vivant en MR ou MRS qui, elles, sont comprises. Ensuite, les résultats d'une enquête sont représentatifs des personnes qui acceptent de répondre au questionnaire. Certaines personnes ne répondent pas aux enquêtes et ce, pour diverses raisons pouvant aller de la crainte de laisser entrer l'interviewer dans leur domicile, au manque de temps, au manque d'intérêt, en passant également par la crainte de dévoiler des informations sur leur vie. Enfin, certaines questions pouvant être ressenties comme plus sensibles, certaines personnes pourraient oublier ou ne pas vouloir déclarer une maladie.

Pour en savoir plus :

Toutes les informations sur l'Enquête nationale de santé sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.sciensano.be/fr/resultats-de-lenquete-de-sante-2023-2024>

Personne de contact : **Annick Vandenhooft** (a.vandenhooft@iweps.be) / prochaine mise à jour : **inconnu**